

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 18 FEVRIER 2021

COMPTE RENDU

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie à 18 heures 30, sous la présidence de Bruno LESSAULT, Maire.

CONSEILLERS PRESENTS : Bruno LESSAULT, Françoise LIMOGES, Catherine GUILLAUMIN, Maryvonne BOUQUIN, Adrien GAUGRY, Thierry DUJON, Isabelle DEBEURRÉ, Madeleine MAREUIL, Jean-Yves GAPIN, Pascal FILLON, Sophie COGNACQ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle DEBEURRÉ

Délibération approbation du compte de gestion 2020, délibération approbation du compte administratif et affectation des résultats 2020.

Les résultats sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement	Dépenses 2020	344 507.04 €	
	Recettes 2020	392 018.18 €	Soit un excédent 2020 cumulé de 153 538.62 €
Investissement	Dépenses 2020	79 349.95 €	
	Recettes 2020	88 065.10 €	Soit un déficit 2020 cumulé de 24 490.96 €

L'excédent global du budget principal au 31/12/2020 était donc de 114 047.66 €

Le conseil approuve avec 10 voix pour le compte administratif et avec 11 voix pour le compte de gestion, le maire étant sorti pour le vote du compte administratif.

Délibération vote des 3 taxes

Les services des impôts nous ont informés qu'il était impératif d'attendre d'avoir l'état des taxes (que nous n'aurons pas avant le 31 mars) pour voter les taux car nous ne votons plus de taux pour la taxe d'habitation mais en contrepartie nous récupérons le taux de la taxe foncière du département (environ 16%).

Le conseil décide donc d'attendre pour voter les taux.

Délibération vote des subventions aux associations 2021.

	2021
STE COMM CHASSEURS	200,00 €
FAMILLES RURALES	250,00 €
SIRP COOPERATIVE	200,00 €
ANIMATION DE BAUDRES	200,00 €
BIBLIOTHEQUE	200,00 €
EPISOL 36	50,00 €
CTE DU SOUVENIR Français	100,00 €
AAPPMA DE LANGÉ	50,00 €
AFM (telethon)	150,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE COLL LEVROUX	20,00 €
AD PEP 36	50,00 €
FSE COLLEGE CONDORCET (11 élèves)	110,00 €
CROIX ROUGE	50,00 €
SPORT ET NATURE LEVROUX	50,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	50,00 €
SECOURS POPULAIRE Français	50,00 €

FROMAGE DE VALENÇAY	30.00 €
VELO CLUB CHATILLONNAIS	30,00 €
TOTAUX	1 530,00 €

Le conseil accepte à l'unanimité.

Délibération vote des indemnités des élus

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote pour les indemnités du Maire et de chacun des adjoints à l'unanimité ;

Décide d'attribuer au Maire et Adjointes les indemnités suivantes :

- Indemnité du Maire au taux maximal autorisé : 25.5 % de l'indice brut de la Fonction Publique Territoriale,
- Indemnité du 1^{er} Adjoint au taux maximal autorisé : 9.9 % de l'indice brut 1015 de la Fonction Publique Territoriale,
- Indemnité du 2^{ème} Adjoint : 9.9 % de l'indice brut 1015 de la Fonction Publique Territoriale,
- Indemnité du 3^{ème} Adjoint : 9.9 % de l'indice brut 1015 de la Fonction Publique Territoriale,

Dit que ces indemnités sont à verser à compter du 01 mars 2021. Le maire précise que l'Etat a versé une dotation de 4550 € en 2020.

Le conseil accepte à l'unanimité les indemnités des élus.

Délibération pour l'achat d'une désherbeuse et d'une plaque vibrante

Le maire fait part au conseil qu'une balayeuse a été essayée pour nettoyer les pavés de la rue de la mairie.

Des devis ont été demandés :

- Garage de Crotz (neuve) : 2 333.33 € H.T. Balai de rechange : 237.50 € H.T.
- MOREAU (neuve) : 2 200.00 € H.T. Balai de rechange : 150.00 € H.T.
- Garage de Crotz (occasion) : 2 083.33 € H.T.

Le conseil choisit l'entreprise MOREAU avec 3 abstentions et 7 voix pour.

Le maire explique qu'il faudrait investir dans une plaque vibrante afin de tasser les cailloux que l'on met dans les chemins, ça permettrait d'en remettre moins souvent.

Des devis sont demandés :

- Kiloutou : 1 354.00 € H.T.
- AEB : 1 325.00 € H.T.

Le conseil choisit Kiloutou avec 11 voix pour.

Délibération installation d'une borne incendie à la Barre

Le maire informe que suite à la demande de permis de construire de l'entreprise RIOLAND, il doit être installé une borne à incendie à moins de 200 mètres de ces bâtiments. Le coût de celle-ci est de 2 247 € H.T. La main d'œuvre est prise en charge par le Syndicat des Eaux à hauteur de 120 €.

Le conseil accepte à l'unanimité

Délibération pour la mise en place et la création d'un marché alimentaire

Mme BOUQUIN a présenté le projet pour la mise en place du marché. Elle propose de l'installer sur le terrain de boules le samedi matin à compter du 13 mars 2021. Quelques aménagements sont à prévoir (empierrement du terrain de boule, branchement d'une prise de courant,...).

Certains producteurs ayant répondu positivement se sont récemment rétractés. D'autre part, il a été évoqué une éventuelle concurrence avec le multiservices de la commune. Après de longs échanges ou tout le monde s'est exprimé Mme BOUQUIN a proposé de surseoir à ce projet temporairement et de ne pas prendre de délibération, en attendant que l'épidémie COVID s'estompe.

Nous rappelons que le but de ce marché est non seulement de faire participer les commerçants locaux mais également de permettre à l'épicerie « Chez Lili » d'accueillir plus de monde.

Délibération octroi d'une prime à la stagiaire

Une élève de Montierchaume en formation de secrétariat de mairie par le GRETA va venir faire un stage du 08 au 26 mars prochain. Le maire propose de lui octroyer une prime 100 € par semaine.

Ses horaires seront les lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 – 12h30 et 13h15 – 17h15, le mercredi de 8h30 à 11h30.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Délibération autorisant le maire à choisir la remplaçante de la secrétaire

La secrétaire part en congé maternité du 02 avril au 30 septembre, il est donc nécessaire de la remplacer. Un appel à candidature a été déposé sur le site du centre de gestion. Le maire et l'adjointe ont rencontré les postulantes.

Le conseil décide de laisser le maire décider du recrutement de la remplaçante et l'autorise à signer le contrat.

Délibération désignation d'un régisseur des recettes adjoint pour la pêche pour le remplacement de la secrétaire

Le maire explique également qu'il est nécessaire de nommer un régisseur des recettes pour la pêche afin de remplacer la secrétaire. Alexandre GANDY est proposé.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Délibération accroissement temporaire d'activité pour les gardes-pêche

Le maire explique que, comme tous les ans, les gardes-pêche ont un accroissement d'activité en juillet et août et qu'il convient à ce titre de leur faire un contrat d'accroissement temporaire d'activité.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Délibération attribution de location de terrains communaux, contrat de bail à ferme

Une parcelle vient de se libérer suite au départ en retraite d'un agriculteur. Denis LACHAISE s'est proposé pour prendre cette parcelle de 5ha en location.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Délibération dossier école, cantine, garderie

En accord avec l'inspection académique et le maître, l'école, la garderie et la cantine seront délocalisées à la salle des fêtes pendant toute la durée des travaux. Le montant des travaux s'élève à 511 142.40 € T.T.C., des subventions ont été demandées au FAR et à la DETR.

Un membre du conseil municipal déplore que le montant du coût des travaux soit si élevé alors que le montant initial était évalué à 180 000 €.

Explications : ce montant comprend des travaux supplémentaires de réfection de planchers, du remplacement de la chaudière fuel par des pompes à chaleur, par le coût des diagnostics obligatoires et de la maîtrise d'œuvre (taux appliqué sur la totalité du montant).

Le percepteur est venu, il doit nous faire une synthèse afin de voir combien il faudrait emprunter.

Le conseil accepte avec 9 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre.

Questions et informations diverses.

- ✓ Décret animaux errants : stérilisation des chats à la charge de la commune, avoir un refuge sur la commune.
- ✓ Projet panneaux : 3 riverains sont d'accord, le 4^{ème} menace le maire lors de sa rencontre permettant d'exposer le projet et s'oppose à celui-ci dans un courrier lu en conseil. Il propose une offre d'achat pour le terrain qui jouxte le sien.
- ✓ Portes du cimetière : 4 devis sont proposés par l'entreprise FRANCIERE pour la fourniture de la matière. Le conseil demande à avoir des devis de fournisseurs différents.
- ✓ Cimetière : voir pour faire des reprises de tombes abandonnées. Les concessions perpétuelles ne se font plus, il faut faire un règlement du cimetière pour indiquer les nouveaux tarifs.

- ✓ La numérotation des maisons va devenir indispensable afin de faciliter la distribution du courrier, des colis, services d'urgences, le branchement de la fibre ... Une numérotation classique est proposée, soit en partant du bourg, les numéros pairs à droite et les numéros impairs à gauche.
- ✓ Fleurs : Le concours communal va reprendre, le concours départemental continue.
- ✓ Un fléchage indiquant la mairie, la salle des fêtes, le cimetière, ... est à envisager.
- ✓ Le Tour de France passera à Baudres sur la D956 (la Verrerie, l'Étang des Princes, Le Petit Fromage,...) le 1^{er} juillet. Nous recherchons des bénévoles pour barrer les routes. Une animation pourra être organisée à l'étang.

La séance a été levée à 21h29